

TOUT SAVOIR
SUR LE PARCOURS

Expert en cybersécurité du Mastère S.I.N

PLUS D'INFOS SUR EPSI.FR

*Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Nos tarifs sont consultables sur notre site internet.*

Objectifs du parcours

En fin de formation, l'apprenant.e est capable de :

- ▶ décliner les axes et les objectifs stratégiques en matière de sécurité informatique et cybersécurité.
- ▶ concevoir un référentiel SSI de l'organisme (schéma directeur, meilleures pratiques, directives internes...).
- ▶ mettre en place des structures organisationnelles des plans d'actions de sécurité au sein des entités
- ▶ déployer des architectures et ou des solutions de sécurité de la couche matériels et logiciels de l'entreprise permettant de garantir l'évolutivité et la haute-disponibilité du système d'information
- ▶ assurer la mise en place d'un service de détection des incidents de sécurité SOC (Security Operation Center) au sein de l'organisation
- ▶ proposer de nouvelles approches innovantes basées sur l'IA en s'appuyant sur une veille technologique et industrielle concernant les nouveaux produits et process métiers mobilisant de l'IA
- ▶ mettre en place un processus opérationnel pour la gestion de la cybercrise avec les experts techniques, en cas d'incidents de sécurité majeurs.

Un programme riche et innovant, accélérateur de compétences

▶ Bloc de compétences 1 :

Concevoir la stratégie de sécurité du système d'information et conseiller la gouvernance

▶ Bloc de compétences 2 :

Piloter un projet de déploiement de la stratégie de sécurité informatique et cybersécurité en mobilisant une démarche agile et innovante

▶ Bloc de compétences 3 :

Déployer une architecture fonctionnelle et technique en vue de renforcer la sécurité du S.I et faire face aux cybermenaces

▶ Bloc de compétences 4 :

Superviser, auditer et gérer la sécurité informatique et les cyberattaques.

Environ 20 mois de formation — 940 h

Formation initiale ou alternance

Certification visée

Certification professionnelle de niveau 7

« Expert en cybersécurité et sécurité informatique » enregistrée au RNCP sous le numéro 36924 par décision du directeur général de France Compétences en date du 29/09/2022

Les certifications professionnelles sont accessibles par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours complet de formation.

Prérequis

- ▶ Titulaire d'un diplôme Bac +3 (licence professionnelle) ou d'une certification professionnelle RNCP de niveau 6 en informatique (développement d'applications, réseaux informatiques, infrastructures et systèmes)
- ▶ Titulaire d'une certification de niveau 5 en informatique ou d'un diplôme bac+2 en informatique (BTS ou DUT) avec une expérience professionnelle d'au moins un an dans un métier informatique.

Dispositifs possibles

Contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, compte personnel de formation (CPF), CPF de transition professionnelle, reconversion ou promotion par alternance PRO-A, validation des acquis de l'expérience (VAE), préparation collective à l'emploi (POE) collective ou individuelle.

Les modalités d'évaluation

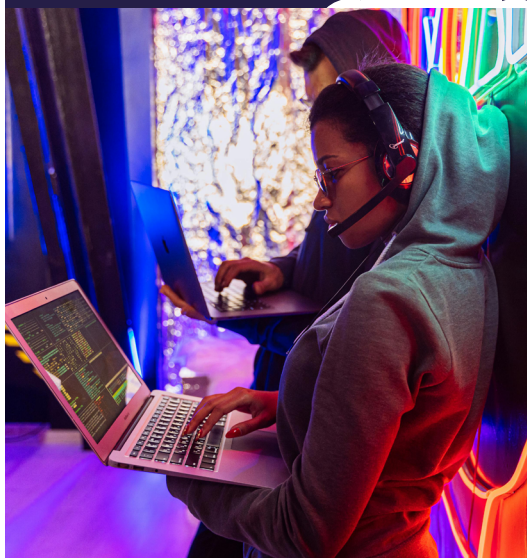
Tests digitalisés : questionnaire à choix multiples (QCM), cartographie de compétences, projet en groupe : cas entreprise, soutenance orale, mise en situation professionnelle reconstituée (MSPR), exposés.

**Pro
Alterna®**

Toutes nos statistiques sont disponibles sur notre site internet.

Métiers visés

- Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI)
- Architecte SSI (I)
- Conseiller(ère) en SSI(I) auprès de décideurs
- Consultant.e en Cybersécurité
- Analyst SOC (Security Operation Center)



Process d'admission



- Candidature en ligne
- Test en ligne
- Entretien de motivation
- Réponse dans les 5 jours

PLUS D'INFOS SUR EPSI.FR